À table

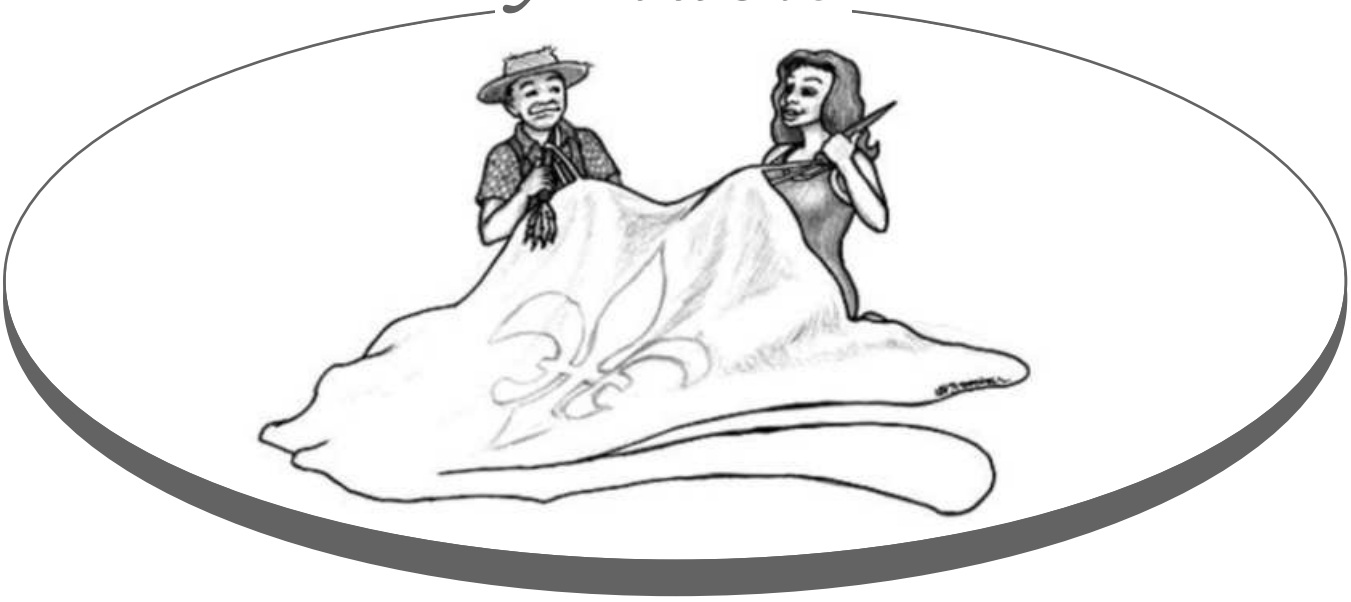

février 2013 Bulletin de la table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain vol.12 no.1

On remet de nouveau la table

Éditorial de Jean-Paul Faniel

Après deux ans de cessation de parution, le bulletin *À table* reprend du service. En effet, la pérennité de notre orga-ne d'information, de réflexion et de diffusion de nos rencontres thématiques est devenue, suite au manque de res-sources permanentes, tributaire de la contribution volontaire de bénévoles provenant de nos organismes membres ou d'individus désirant s'impliquer dans notre mission (voir encadré p.19)

Renaissant de ses cendres, mais surtout de cette volonté de partager avec le plus grand nombre le fruit de nos expériences, analyses et réflexions, notre bulletin entend contribuer au développement d'une vision de notre travail commun qui s'apparente plus à la solidarité alimentaire qu'à la sécurité alimentaire, concept restrictif qui ne reflète pas vraiment notre travail et qui vise plus la survie des gens, plutôt que leur volonté de reprendre collectivement du pouvoir sur leur alimentation.

Ainsi, nous serons plus que jamais à l'affut des expériences misant sur le soutien à l'organisation citoyenne, le développement des personnes et, par là, le développement de leurs milieux. À cette échelle locale, nous nous attarderons au cours des prochains numéros à identifier, à travers des expériences communautaires exemplaires, les conditions à mettre en place pour favoriser cette reprise de pouvoir citoyen sur notre alimentation et sur notre vie.

Tributaires dans notre travail des politiques nationales et régionales gouvernementales et des subventions de certaines fondations privées, nous nous pencherons également avec un regard critique mais constructif sur les programmes gouvernementaux et privés concernées et explorerons des avenues susceptibles de les améliorer.

Ainsi, nous aborderons entre autres l'amélioration des habitudes alimentaires des gens, thème cher à ces bailleurs de fonds, sous l'angle des conditions économiques pour arriver à bien se nourrir et d'une approche collective favorisant non seulement l'acquisition de connaissances nutritionnelles, mais surtout l'apprentissage, l'expérimentation et la persistance de ces nouvelles habitudes alimentaires.

Conscient que les solutions durables en matière d'alimentation ne sauraient cependant faire l'économie d'une prise en considération globale du système alimentaire dans son ensemble et du système économique et politique qui le structure, nous ferons référence aux grands mouvements planétaires qui déterminent la production alimentaire et l'accès économique et géographique aux aliments et explorerons avec les forces populaires à l'œuvre dans ce domaine des pistes nationales et internationales permettant aux pays et populations de mieux se nourrir. En la matière, nous ne partons cependant pas de rien. (suite p.2)

≈ Au menu ≈

* On remet de nouveau la table.....1
* L'Itinéraire et la sécurité alimentaire.....2
* De la fourche à la fourchette notre vision de l'alimentation.....3
* Le droit à l'alimentation.....7
* Métro, boulot, dodo...et pauvreté.....9
* La sécurité alimentaire un enjeu socio-éthique majeur.....12
* Des cantines pour tous les écoliers....14
* Transformations majeures au Réseau d'entraide de Verdun.....16
* Le temps des Fêtes une occasion de partage.....18
* Formulaire d'adhésion.....20

L'Itinéraire et la sécurité alimentaire, un défi perpétuel

Le Groupe L'Itinéraire offre plusieurs services d'aide aux sans-abri. Allant du soutien psychosocial jusqu'aux services de réinsertion sociale et socioprofessionnelle, l'organisme vient en aide aux plus démunis selon les besoins exprimés. Bien sûr, l'expérience de l'itinérance est ponctuée par l'incertitude quotidienne et l'instabilité constante. C'est pourquoi le Groupe tente de répondre aux différents manques.

L'insécurité alimentaire est l'un des plus pénibles combats pour les individus vivant dans la rue. Le *Café L'Itinéraire* travaille à l'amélioration des conditions alimentaires des sans-abri et des gens appauvris tout en leur offrant un lieu solidaire d'écoute et de répit dans le respect de l'intégrité de chacun. Le Café est beaucoup plus qu'un simple restaurant communautaire. Celui-ci fonctionne grâce à l'achat de nourriture à prix réduit, aux denrées fournies par *Moisson Montréal* ou par des entreprises privées, à l'aide de fondations telle *L'Œuvre Léger* et par les dons en cartes-repas.

Le concept des cartes-repas est né en 1998 et, depuis, l'organisme ne cesse de constater son impact positif auprès de ses utilisateurs. Grâce à des donateurs individuels et corporatifs, qui achètent des cartes au coût de cinq dollars, *L'Itinéraire* peut offrir des repas complets aux plus démunis. C'est une façon d'offrir une certaine sécurité alimentaire à ceux qui utilisent les services du *Café*.

Lorsqu'un don en cartes-repas est effectué, il y a plusieurs modes de fonctionnement. Les donateurs peuvent les recevoir par la poste et les distribuer par eux-mêmes dans la rue ou laisser les intervenants de l'organisme les distribuer aux personnes dans le besoin qui se présentent à nos locaux. Elles peuvent être remises aux itinérants, aux gens qui mendient dans la rue, aux jeunes marginalisés et à toute au-tre personne dans le besoin.

Le *Café* favorise également la création d'emploi. Un programme de réinsertion sociale élaboré par l'organisme, qui permet aux participants de renouer avec le monde du travail, offre la possibilité d'œuvrer dans une cuisine adaptée à leurs réalités. Ces employés en réinsertion bénéficient également du système des cartes-repas.

L'Itinéraire a fait également appel à des restaurants communautaires pour créer un réseau d'organismes acceptant les carte-repas dans leur établissement. Présentement, les organismes partenaires sont le *Comité Social Centre-Sud,* le *Chic Resto Pop,* le *Resto Plateau* et *MultiCaf*. Ces restaurants communautaires sont situés dans quatre arrondissements différents. Ainsi plus de gens peuvent être aidés sur un plus vaste territoire.

Les cartes-repas ont été mises en place dans l'optique de mobiliser et sensibiliser la population à l'insécurité alimentaire pour l'inciter à poser une action de solidarité. Il est aussi important de comprendre la différence entre le service qu'offrent les soupes populaires et celui du *Café de L'Itinéraire*. Ce dernier se démarque en offrant la possibilité aux individus de se payer eux-mêmes un repas en fonction de leurs moyens. Ils peuvent bénéficier d'un menu déjeuner et également d'un menu du jour sur l'heure du dîner. De cette manière, ils arrivent à se nourrir dignement.

Il est courant de voir les gens hésiter à offrir de l'argent aux sans-abri par crainte qu'il soit dépensé à mauvais escient, soit en consommation de drogue ou d'alcool plutôt qu'en nourriture. Le système des cartes-repas existe aussi pour remédier à ce problème. Par ailleurs, toutes les cartes sont comptabilisées, numérotées et poinçonnées lors de l'utilisation pour permettre une comptabilisation rigoureuse.
Au cours des années, *L'Itinéraire* peut affirmer que 95 % des cartes-repas vendues à nos donateurs sont échangées. Pour ce qui est de l'argent du 5 % des cartes non utilisées, il contribue tout de même à la mission de l'organisme en permettant d'acheter des denrées et de fournir de l'aide psychosociale. La pauvreté est criante à Montréal et, avec l'augmentation du coût de la vie, les gens ont de plus en plus de difficultés à se nourrir. Avec les carte-repas de *L'Itinéraire,* ce sont plus de 15 000 repas par année qui sont servis et *L'Itinéraire* espère qu'en s'unissant avec d'autres restaurants populaires, le nombre augmentera encore.

(Suite de l'éditorial)

Notre implication avec plusieurs partenaires de la société civile depuis maintenant plus de dix ans dans la recherche, d'abord d'une politique nationale de sécurité alimentaire, puis de politiques nationale et régionale de l'alimentation et enfin de politiques internationales de souveraineté alimentaire, nous permet de nous ressourcer continuellement et de vous offrir une vision de ces solutions puisant à même les expériences, les expertises et les réflexions d'un très grand nombre de groupes et de réseaux sociaux de première main.

Dans la présente parution, nous vous présentons d'abord un article d'un nouvel organisme membre de la *Table, L'Itinéraire*, sur son lien avec la sécurité alimentaire. Puis, nous abordons d'emblée l'objectif central de la *Table* depuis un an, soit l'élaboration et la production d'un Mémoire présentant nos principales propositions à la consultation de la CRÉ sur le *Développeemnt d'un système alimentaire durable et équitable pour la communauté montréalaise*. Suivent des résumés d'assemblées de la *Table*, une portant sur le Droit à l'alimentation, une autre sur la sécurité alimentaire et les travailleurs pauvres, une autre sur l'éthique en sécurité alimentaire et une dernière sur les cantines scolaires. Bien que ces assemblées aient eu lieu il ya un certain temps, nous croyons que leurs échanges demeurent toujours d'actualité. Deux articles ferment la marche, soit le premier sur les nouvelles pratiques du *Réseau d'entraide de Verdun* et le dernier sur le résultat des sollicitations du temps des Fêtes 2013. Bonne lecture !

De la fourche à la fourchette,

notre vision de l'alimentation

par Jean-Paul Faniel

Dans le cadre de la consultation de la Conférence régionale des élus de Montréal sur le développement d'un système alimentaire durable et équitable pour la communauté montréalaise, la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain a déposé un Mémoire. Nous en faisons ici une présentation qui met en lumière ses propositions prioritaires et le contexte qui les justifie.

Une vision qui a des racines

Depuis longtemps, les organismes membres de la *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain*, constatent que la faim et l'insécurité alimentaire trouvent leurs racines dans un système qui crée sans cesse des exclus et qui se fie sur le minimum fourni par l'aide sociale, la bienveillante charité de la société civile et la vigilance de ses groupes communautaires pour en assurer la survie.

Aussi, après avoir exploré les limites de l'aide alimentaire pour régler ce problème de la faim et de l'insécurité alimentaire, nous avons d'abord soutenu nos membres dans leurs efforts pour faire plus que cette seule approche de compassion et pour expérimenter d'autres approches de solidarité et d'entraide alimentaire comme les cuisines collectives, les groupes d'achats coopératifs, les jardins collectifs, etc.

Constatant qu'on faisait ainsi plus, mais avec le même pouvoir d'achat limité, donc que nous contribuions ainsi à sortir les gens de la misère, mais pas de la pauvreté, nous avons ensuite exploré une autre approche, inspirée celle-là du principe de justice sociale, et avons élaboré avec eux durant deux ans et demi une politique de sécurité alimen-taire que nous avons déposée en 2005.

De plus en plus conscients des liens intrinsèques entre l'insécurité alimentaire et le système alimentaire qui la favorise, nous avons par la suite collaboré avec plusieurs grands réseaux nationaux concernés, soit le *Regroupement des cuisines collectives du Québec, Équiterre, Banques alimentaires Québec, l'Union des consommateurs* et *Option consommateurs*, à produire ensemble, durant un an et demi, une politique globale de l'alimentation, que nous avons collectivement déposée en commission parlementaire en 2007.

Aussi, après plusieurs démarches faites en 2008-2009 auprès de l'exécutif de la *Ville de Montréal* pour qu'elle se dote d'une telle politique régionale, nous apprécions la consultation initiée par la *Conférence régionale des élus de Montréal* visant à développer un système alimentaire durable et équitable pour la communauté montréalaise. Répondant à cette consultation, nous avons donc travaillé durant toute l'année 2012 avec nos organismes membres pour proposer quelques 89 propositions concrètes, inscrites dans un Mémoire dont plu-sieurs volets s'inspirent fortement de nos travaux de 2005 et de 2007.

S'alimenter sainement, un vrai parcours du combattant

À l'heure où, au niveau mondial, la hausse des prix alimentaires constitue une tendance lourde qui ira en s'accentuant, l'État, responsable du bien commun, ne peut plus ignorer le phénomène tellement il affecte une partie de plus en plus importante de la population. Ainsi, on sait que, depuis 10 ans (de 2001 à 2011) au Canada, les prix des aliments ont augmenté de 30%, alors que le salaire moyen n'a augmenté, pour la même période, que de 10% seulement. De toute évidence, on a beau se battre pour des augmentations de salaire pour essayer de rattraper l'inflation galopante, notre pouvoir d'achat, lui, diminue drastiquement.

Or, depuis, selon la *Banque mondiale*, les prix alimentaires mondiaux ont encore augmenté de 10%, seulement dans le mois de juillet 2012, avec des pointes de 25% pour le blé et le maïs et de 17% pour le soja, avec les conséquences que l'on connaît sur le reste des produits alimentaires. Pour 2013, l'ensemble des rapports d'experts prévoit une hausse des denrées allant jusqu'à 3.5%, avec des augmentations de 6.5% à 8.5% pour la viande. On le constate tous les jours aux caisses des supers marchés où il n'est pas rare de voir une

cliente soustraire des aliments à son panier après avoir vérifié qu'elle ne peut payer la totalité du montant réclamé.

Ajoutons à cela qu'à Montréal seulement, près d'un demi-million de personnes vivent sous le seuil de faible revenu, soit près du 1/3 de la population. On parle évidemment ici de personnes vivant de l'aide sociale, soit 21% qui, avec leurs maigres 613.$ par mois de la *Sécurité du Revenu* et après avoir payé les dépenses incompressibles de loyer, de chauffage et d'électricité, n'ont plus que 70.$ par mois pour se nourrir, se vêtir et se soigner, quand ce n'est pas moins, suite aux coupures. Comment s'alimenter sainement et convenablement avec une somme aussi ridicule ? Pas étonnant que plusieurs d'entre eux aient recours à la charité publique et au dépannage alimentaire.

On parle également, selon une étude de la *CRÉ*, de 43% des travailleurs montréalais qui reçoivent un salaire se situant sous le seuil de faible revenu, phénomène qui s'est aggravé avec la crise financière et économique de 2008-2009 qui a vu depuis le nombre d'emplois précaires exploser.

L'alimentation, un droit reconnu, mais pas encore assuré

C'est dans ce contexte de difficultés à bien se nourrir pour une partie grandissante de la population que se situe notre Mémoire. Il vise à responsabiliser l'État pour qu'il assume son rôle d'assurer le bien commun et le respect de nos droits fondamentaux, dont celui à l'alimentation, droit qu'il a pourtant signé dans la *Charte des droits de l'ONU* et dans d'autres instances internationales.

L'alimentation, rappelons-le, par ses fonctions de maintien et d'amélioration de la santé, de renforcement des liens sociaux et familiaux, de transmission de la culture et du patrimoine et de développement économique, est évidemment au cœur de nos vies quotidiennes. À cause de cette place centrale et de son caractère vital, nous affirmons que l'alimentation doit être reconnue com-me un besoin essentiel, avant d'être considérée comme une simple marchandise commerciale soumise aux seuls aléas du marché.

Or, bien que le Québec et le Canada reconnaissent ce droit à l'alimentation, il semble que l'État et ses différents niveaux de gouvernance ne se reconnaissent toujours pas un rôle central pour assurer ce droit à tous, comme c'est le cas avec d'autres besoins essentiels comme l'eau, la santé, l'éducation, la sécurité publique, etc. Aussi, le rapport que l'État entretient avec l'alimentation doit être transformé, de même que le modèle agroalimentaire qui y correspond.

Le modèle auquel nous aspirons doit avoir pour mission première de nourrir la population du Québec dans une perspective de santé, de respect de l'environnement et de pouvoir citoyen sur notre vie commune. Ce droit fondamental doit donc être concrètement assuré et mis en œuvre par le responsable ultime du bien commun qu'est l'État et les autres services relevant de nos instances démocratiques. Afin que les différentes dimensions de l'alimentation soient développées et respectées au Québec, l'État doit évidemment le faire en collaboration avec plusieurs acteurs sociaux concernés tout au long de la chaîne alimentaire.

Ceci dit, nous considérons que l'État a la responsabilité d'en être le coordonnateur, notamment en vertu des droits économiques et sociaux qu'il s'est engagé à protéger. Son rôle de "chef d'orchestre" permettra que les orientations, objectifs, cibles, actions et évaluations soient bien intégrés dans un plan d'ensemble cohérent et que de réelles avancées soient réalisées dans les meilleurs délais possibles.

Nos propositions

Bien que notre Mémoire aborde tous les aspects du système alimentaire proposés par la consultation, soit l'agriculture urbaine, la transformation et la distribution des aliments, les pratiques de saine alimentation, la salubrité alimentaire, la réduction des déchets alimentaires, la protection de l'environnement et la pérennité du système alimentaire, aspects pour lesquels nous avons avancés plusieurs propositions concrètes, nous avons priorisé celles qui se référaient à notre mission première, soit la sécurité et la solidarité alimentaire. Nous vous présentons ici les plus importantes.

Concrètement, nous demandons à l'État

a) D'appliquer chez nous ce droit à l'alimentation qu'il a signé et d'intervenir pour réguler ce droit

Nous croyons que les aliments ne sont pas que des produits commerciaux comme les autres, comme les autos ou les meubles. Ce sont avant tout des besoins essentiels relevant d'un droit fondamental. Nous devons rappeler à l'État ses engagements internationaux sur le droit à l'alimentation et exiger qu'il décrète qu'ici, les aliments ne doivent pas être soumis aux seules lois du marché, mais régis par des règles assurant ce droit à tous.

b) Nous lui demandons également de hausser le revenu des plus pauvres

Le droit à l'alimentation, rappelons-le, n'est pas celui d'être nourris, mais d'avoir les revenus suffisants pour se nourrir et nourrir sa famille, tel que formulé dans la déclaration de l'*ONU*. Aussi, une hausse marquée du revenu des plus pauvres basée sur la redistribution de la richesse collective devient une nécessité pour assurer l'application de ce droit.

À cet effet, la loi 112, adoptée il y a 10 ans au Québec pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, a le mérite de situer la pauvreté comme un problème sociétal et non comme un simple problème personnel. Cette loi prévoit de hausser régulièrement les revenus des plus pauvres pour suivre l'inflation, mais l'action gouvernementale tarde à se matérialiser à la hauteur des ententes pourtant conclues.

Aussi est-il urgent d'exiger de l'État québécois :

- **qu'il augmente le salaire minimum pour permettre une sortie de pauvreté et qu'il l'indexe annuellement**
- **qu'il hausse les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels et correspondent au panier de consommation.**

- **Nous demandons aussi à l'État de décréter une baisse des prix de certains aliments.**

En la matière,
deux approches sont avancées

La **première** s'attaque au problème à sa source, soit l'établissement d'un panier alimentaire de base soumis à la gestion de l'offre pour lesquels les agriculteurs recevraient un revenu suffisant pour bien vivre et pour lesquels les citoyens-mangeurs paieraient un montant abordable.

L'idée d'un panier alimentaire de quelques 40 produits de base dont la production nationale et la distribution serait règlementée n'est pas nouvelle. Elle circule dans plusieurs pays et a déjà été l'objet, il y a peu, du programme électoral du parti socialiste français, actuellement au pouvoir. Elle assurerait aux producteurs un revenu équitable et aux citoyens un prix relativement stabilisé de ces produits de base, les mettant ainsi à l'abri des fluctuations mondiales à venir dans le domaine.

De plus, par cette approche, nous ne sautons pas dans l'inconnu. En effet, la gestion de l'offre est une politique établie au Canada depuis longtemps et qui touche les produits du lait, de la volaille et des œufs, de même que, dans une moindre mesure, les produits de l'érable. La présente proposition vise à étendre cette gestion de l'offre à des produits de base que nous produisons ici, afin d'en arriver à nourrir notre population à coûts relativement stabilisés sans entrave par *l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, et ce, pour tous les pays du monde.

Évidemment, cela exigerait de notre État canadien qu'il affronte les dictats de l'*OMC* et qu'il s'allie à d'autres états pour permettre à chacun de nourrir sa population.

Cette approche n'est pas nouvelle non plus, car elle a été déployée pour protéger le volet culturel et la langue de tous les pays par le traité international sur l'exception culturelle. Initiée par le Québec, cette politique a été par la suite adoptée par le Canada, la France et, par la suite, par un nombre assez important de pays pour devenir un traité international faisant contrepoids aux dictats de l'*OMC* pour qui le libre échange fait partie de son ADN. Ce qui fut bon pour la culture peut certes le devenir pour l'agriculture et les aliments.

La **seconde** approche pour baisser le prix des aliments est plus à la portée immédiate des groupes communautaires. Inspirée d'une valeur importante, la solidarité, elle consiste à acheter collectivement des denrées alimentaires au prix de gros. En la matière, plusieurs initiatives communautaires ont vu le jour, certaines s'en tenant aux seuls achats collectifs, d'autres favorisant la création de groupes citoyens d'économie et d'entraide permettant à leurs membres de reprendre ensemble du pouvoir sur leur alimentation et sur leur vie.

La formule aurait d'ailleurs avantage à être expérimentée par les syndicats, notamment durant les périodes de grève, et poursuivie par la suite pour permettre aux travailleurs de jouir de prix du gros durant toute l'année et aux syndicats de profiter de ces rencontres mensuelles pour faire de l'éducation syndicale.

d) Nous demandons ensuite à l'État d'assurer un financement équitable et récurrent des groupes d'entraide alimentaire qui accompagnent les personnes appauvries dans des processus de reprise de confiance en leurs moyens et dans des parcours d'autonomisation de leur alimentation et de leur vie.

L'exercice de cette reprise de pouvoir citoyen sur son alimentation s'exerce plus facilement collectivement qu'individuellement. En effet, l'intervention citoyenne dans les différentes étapes de la chaine alimentaire n'est actuellement pas facilitée par la structure même de l'appareil producteur et distributeur d'aliments et par la lourdeur des mécanismes de consultation en place.

Or, certains organismes communautaires se sont justement donnés comme objectif de soutenir les citoyens qui désirent s'organiser collectivement pour s'alimenter sainement et proposer aux grands acteurs sociaux concernés des améliorations assurant une meilleure qualité des aliments, un accès économique et géographique au plus grand nombre et une rétribution équitable aux artisans de ce secteur économique.

Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal

La solidarité a bien meilleur goût

Pour que la reprise de pouvoir citoyen sur notre alimentation ne soit pas qu'un vœu pieu, il convient donc de soutenir adéquatement les organismes qui favorisent cet exercice, notamment auprès des personnes les plus fragilisées qui, tous en conviennent, sont celles qui souffrent le plus de cette perte de contrôle sur cette partie déterminante de leur vie.

e) Nous lui demandons de plus de garantir des services sociaux universels et gratuits, notamment pour la santé, l'éducation, le logement, les services alimentaires d'urgence et l'accès à une saine alimentation en milieu scolaire.

Relevant d'autres droits fondamentaux reconnus, ces différents services ont un impact important sur l'alimentation des plus pauvres.

Aussi, préconisons-nous que l'État :

- construise davantage de logements sociaux avec tarifs préférentiels selon le revenu
- assure à tous les gens en situation d'urgence un accès de proximité aux services de don alimentaire
- élabore un plan de développement de la *Mesure alimentaire en milieu scolaire* avec tarifs préférentiels selon le revenu pour en arriver à son universalisation et favorise ainsi une saine alimentation des écoliers et l'égalité des chances dans leur apprentissage académique
- élabore un plan de développement de l'apprentissage culinaire et nutritionnel en milieu scolaire et communautaire pour améliorer l'alimentation des écoliers et s'assurer de la collaboration de leur famille

f) Enfin, nous demandons à l'État québécois d'exiger des transferts fédéraux permettant aux paliers provinciaux d'assumer ces responsabilités relevant, pour plusieurs d'entre elles, de compétences provinciales.

Conclusion

On dit volontiers que le degré de civilisation d'une société se mesure à la solidarité ou non qu'elle déploie envers les plus fragilisés de ses membres.

Liste des organismes appuyant le Mémoire de la Table

(Compilation en progression en date du 28 février 2013)

Membres ayant élaboré le Mémoire

1. Ateliers Cinq épices (Montréal)
2. Bouffe-Action Rosemont
3. Carrefour d'entraide Lachine
4. Carrefour populaire Saint-Michel
5. CDC de la Pointe,
6. Comité SA (Pointe Saint-Charles)
6. Centre Bon Courage (St-Laurent)
7. Centre de référence du Grand Mtl
8. Conseil central SSVP (Montréal)
9. Centre com. bénévole Matawinie
10. Centre communautaire La Patience
11. Centre d'action bénévole de Mtl
12. Club pop. consom. Pte-St-Charles
13. CSSS Pointe-de-l'île
14. Fédération CJA (Montréal)
15. Fonds d'aide de l'Ouest de l'île
16. Garde Manger pour tous
17. GEMO (Mercier-Ouest)
18. Groupe de travail séc.alim.Lachine
19. Groupe Ress. Plateau Mt-Royal
20. L'Itinéraire (Montréal)
21. Maisonnette des parents Villeray
22. Mission Bon Accueil (Ctre-ville)
23. Maison d'entraide St-Paul-Émard
24. Maison de quartier Villeray
25. Mouv. Action-chômage Longueuil
26. PEYO (Parc Extension)
27. PROMIS (Côte-des-Neiges)
28. Réseau d'entraide Verdun
29. Rencontre Châteaugoise
30. SAC Anjou
31. SESAME (Mercier-Est)
32. Solidarité Ahuntsic
33. SNAC (Ahuntsic)
34. Table ronde de Saint-Léonard

Autres membres appuyant le Mémoire

35. Centre des femmes de Montréal

Organismes non membres appuyant le Mémoire

36. Coalition montr. tables de quartier
37. Union producteurs agric. Québec
38. Centrale des syndicats du Québec
39. Conseil central de Mtl. de la CSN
40. Conseil rég. Montréal métro. FTQ
41. Gr. d'économie solidaire Québec
42. FRAPRU
43. Table régionale des centres de femmes du Mtl métro. et Laval
44. Syndicat fonction publique du Québec, région de Montréal-Laval
45. Synd. enseignant Collège Ahuntsic
46. ICEA
47. UPADI
48. Développement et Paix, national
49. Dév. et Paix, St-Jean-Longueuil
50. Chaire Approche communautaires et inégalités de santé, Univ.de Mtl.
51. Chic Resto pop
52. Centre William-Hingston
53. Centre Multi-Ressources Lachine
54. Relais laurentien (St-Laurent)
55. Comité vie de quartier à Lachine
56. Petites mains (insertion à l'emploi)
57. Club rech. d'emploi Mtl Ctre-Ville
58. Conseil québécois LGBT
59. Action Communiterre
60. Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)
61. Table SA du Haut-Richelieu
62. Grenier Partage sans faim
63. Aide famille St-Paul-'île-aux-noix
64. Société SdVP de Saint-Jean
65. Jeunes mères en action
66. Centre entraide région Henryville
67. Centre femmes du Haut-Richelieu
68. Pastorale sociale d'Iberville
69. Pastorale soc. St-Jean l'évangéliste
70. CSSS Haut-Richelieu-Rouville
71. Table "Agir SA Bas-Richelieu"
72. La Porte du passant
73. Carrefour comm. Saint-Roch
74. Ateliers " Je suis capable "
75. CSSS Pierre-de-Sorel
76. CAB du Bas-Richelieu
77. Ass. Québec Solidaire Crémazie
78. Forum jeunesse de l'île de Montréal

Cette solidarité a un but : dépasser l'état actuel des choses où les personnes pauvres sont maintenues dans un état perpétuel de précarité pour leur permettre de vivre enfin dans la dignité retrouvée et le recouvrement de leur pleine citoyenneté.

Vous avez, vous aussi, cher lecteur, l'occasion de faire preuve de cette solidarité en appuyant notre Mémoire, comme d'ailleurs plusieurs autres grands acteurs sociaux l'ont déjà fait. Il vous suffit de nous en faire part à l'adresse courriel *tablefaim@bellnet.ca*

Le droit à l'alimentation, un droit reconnu, mais pas encore appliqué

par Nina N'Diaye

Le droit à l'alimentation, une évidence, direz-vous! Malheureusement, pas pour tous surtout pas pour nos élus! En mai dernier, le Canada balayait du revers de la main le rapport de M. Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation. Ce rapport, issu de multiples consultations auprès d'organismes liés à l'alimentation, notamment de groupes en sécurité alimentaire, étaient accablant. nous vous présentons ici quelques extraits des présentations devant M. DeSchutter.

La pauvreté un phénomène grandissant

Notre premier conférencier invité, Zakary Rhissa, directeur général de *Banques alimentaires Québec (BAQ)*, nous dépeint une situation des plus alarmantes. En effet, l'organisme qui regroupe 18 banques alimentaires régionales et *Moissons* à travers le Québec, fournit au moins un repas par mois à quelque 350 000 personnes. Pour 60% d'entre elles, il s'agit d'une source permanente d'approvisionnement.

Les femmes et les enfants restent les populations les plus vulnérables. Fait inquiétant, l'insécurité alimentaire touche aujourd'hui de plus en plus de personnes âgées qui perçoivent une pension (7% des usagers) ainsi que des personnes ayant un revenu d'emploi (9%).

Malgré les défis rencontrés, tels que la baisse des approvisionnements, la hausse du prix des aliments et la logistique de distribution en régions, *BAQ* répond chaque mois à 1 200 000 demandes d'aide alimentaire. Force est de constater que tous n'ont pas accès à la nourriture en quantité suffisante.

Cependant, la question de la qualité des aliments distribués est aussi importante. À cet effet, Marie-Paule Duquette, directrice générale du *Dispensaire diététique de Montréal*, nous présente les résultats d'une étude qu'elle a menée démontrant combien il est difficile de se nourrir sainement pour les familles en situation de précarité.

Ainsi, depuis les dix dernières années, le coût du panier à provisions nutritif (PPN) a augmenté de 52 % au Québec alors que les prestations d'aide sociale ont péni-blement grimpé de 14%.

Cette situation exerce une énorme pression financière sur une famille à faible revenu comptant deux enfants. En effet, pour faire l'acquisition du PPN qui comprend 70 aliments de base, elle doit consacrer 48% de son revenu après impôt. Or il est démontré que plus le revenu familial est faible, moins le budget dédié à l'alimentation est élevé.

Chiffres clés sur la pauvreté

- À Montréal, 1/3 de la population vit sous le seuil de faible revenu ;
- 43% des travailleurs montréalais reçoivent un salaire se situant dans cette catégorie.
- Depuis 2001, le coût des aliments a augmenté de 30% au Québec et les salaires de 10%.
- Sur la population montréalaise qui a bénéficié de dons alimentaires en 2011, 40% étaient des femmes et 36,5% étaient des enfants.
- Depuis 2008, le nombre de personnes ayant recours au don alimentaire a augmenté de 22% à Montréal et la proportion d'aînés a presque triplé.
- Et pourtant, signe de l'explosion depuis 2008 des emplois précaires, près de 10% des usagers des banques alimentaires déclarent avoir un revenu d'emploi.

À cela s'ajoute le fait que le coût du PPN est nettement supérieur en zone rurale par rapport aux zones urbaines. Il en est de même pour les milieux à faibles revenus comparativement aux milieux plus aisés. Ainsi, les exigences imposées par ces inégalités économiques ne permettent aucun achat de mets commerciaux et peu ou pas d'écart dans l'utilisation des ingrédients. Tous les mets devraient donc être cuisinés.

Pourtant, des solutions existent

Comment sortir de cette spirale de la faim? À cet égard, des solutions innovantes et émancipatrices existent comme la création de cuisines collectives.

Ainsi, Marilou Grégoire-Blais, du *Regroupement des cuisines collectives du Québec*, précise que la cuisine collective est un lieu d'échanges et d'éducation populaire au sein duquel des groupes de personnes mettent en commun temps, argent et compétences pour préparer des repas sains et économiques. Cette pratique à laquelle 37 000 québécoises et québécois participent est porteuse de valeurs significatives telles que la solidarité, l'équité, la justice so-ciale et la démocratie. Elle va bien au-delà du dépannage alimentaire.

D'autres initiatives prometteuses ont vu le jour, comme l'apprentissage culinaire en milieu scolaire, mais cela ne suffit pas. Selon Mme Grégoire-Blais, il faut également se doter d'outils législatifs et économiques pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

À cet égard, Jean-Paul Faniel, directeur de la *Table*, rappelle qu'il y a déjà 10 ans, le Québec adoptait la loi 112 contre la pauvreté, prenant enfin en compte la dimension sociétale du phénomène. Cette loi prévoit même l'indexation des revenus des plus pauvres pour suivre le niveau d'inflation. Cependant, l'action gouvernementale tarde à se matérialiser à la hauteur des ententes conclues.

Il est pourtant urgent d'agir. En effet, comme l'indique M. Faniel, les effets dévastateurs de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté sur la santé physique et psychologique ainsi que sur l'environnement social des individus touchés par ces fléaux sont chroniques.

De l'avis de tous les conférenciers présents, il est plus que nécessaire de déployer un arsenal de mesures économiques et sociales permettant d'enrayer le processus de paupérisation qui s'étend désormais à de nouvelles couches de la société. En tant qu'intervenants sur le terrain, nous avons la responsabilité de sensibiliser la population et d'influencer les décideurs afin qu'ils changent les choses, souligne Mme Grégoire-Blais.

Définition du droit à l'alimentation

Le droit à l'alimentation n'est pas celui d'être nourri, mais d'avoir les revenus suffisants pour se nourrir et nourrir sa famille.

Car, comme le rappelle M. Faniel, le droit à l'alimentation n'est pas celui d'être nourri, mais d'avoir les revenus suffisants pour se nourrir et nourrir sa famille.

Il faut donc que nos gouvernements

1) appliquent ce droit à l'alimentation qu'ils ont déjà reconnu,
2) qu'ils bonifient les revenus des plus faibles et qu'il garantissent des services sociaux universels et gratuits
3) que le prix de certains aliments de base soit stabilisé et contrôlé,
4) que les groupes d'entraide bénéficient d'un financement équitable et récurrent
5) que des transferts fédéraux permettent aux provinces d'assumer ces responsabilités.

La souveraineté alimentaire un but à atteindre

Le contrôle du prix des aliments nous oblige cependant à tenir compte du contexte actuel de la globalisation de l'économie et des marchés et appelle donc à se positionner sur l'échiquier mondial.

C'est notamment ce que vise la *Coalition pour la souveraineté alimentaire* en multipliant les interventions auprès d'instances locales, nationales et internationales et en travaillant à la création d'un réseau international de coalitions favorables à un traitement particulier des aliments vis-à-vis du commerce.

Ce réseau, explique notre dernier conférencier, Frédéric Paré, coordonnateur de la *Coalition*, se veut être un contrepoids aux accords commerciaux.

Il faut, poursuit-il, proposer une alternative aux règles du commerce appliquées à l'agriculture, soit la souveraineté alimentaire définie comme "le droit des peuples à définir leurs propres politiques alimentaire et agricole afin que chaque pays puisse nourrir sa population".

Ainsi, la *Coalition* prône une action régulatrice de notre système agroalimentaire par l'État, afin que le bien commun, notamment notre droit à l'alimentation, soit effectivement protégé du phénomène excessif de marchandisation des besoins pourtant essentiels qui touche toutes les sphères de l'activité humaine.

Du point de vue de la *Table*, le Québec et le Canada devraient assumer un leadership international fort pour un traitement particulier des ressources agricoles et pour le respect du droit à la souveraineté alimentaire, comme ils l'on fait pour faire adopter une convention internationale pour garantir et préserver la singularité culturelle de chaque nation.

Les recommandations de nos invités sont appuyées par la *Table* qui se sont joint aux signataires de la lettre de protestation adressée au gouvernement canadien pour son rejet du rapport de M. De Schutter.

Métro, boulot, dodo...et pauvreté

par Amélie Panneton

Avant 1975, un seul salaire suffisait à toute une famille. Puis, il fallut être deux. Aujourd'hui, plus de 40% des travailleurs montréalais touchent un salaire qui se situe sous le seuil de faible revenu. Comment les organismes oeuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire peuvent-ils composer avec cette nouvelle réalité? Le 30 mai dernier, la rencontre thématique de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain avait pour objectif de mieux circonscrire ce nouveau chantier.

De nouvelles réalités de nouveaux défis

M.Frédéric Lisemann, du *Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté, et la protection sociale (GIREPS)*, débute sa présentation en abordant trois notions fondamentales : la précarité, la pauvreté et l'exclusion.

La précarité, tout d'abord, affecte négativement la qualité de vie générale des individus qui la vivent, et les empêche de profiter de leurs droits et d'exercer leurs responsabilités; si la précarité persiste, elle engendre la pauvreté.

Cet état de privation limite encore plus les possibilités des personnes qui, vu leur manque de ressources, se voient de plus en plus incapables de choisir les éléments qui composent leur mode de vie, le logement qu'elles habitent ou le travail qu'elles occupent, par exemple.

Si cette pauvreté matérielle s'additionne à une pauvreté relationnelle, où les liens sociaux sont faibles et l'individu isolé, on parle alors d'un phénomène d'exclusion.

Plusieurs trajectoires peuvent mener à ces trois situations, mais celle dont on parle le moins reste assurément le travail atypique. Ce type d'emploi est pourtant omniprésent, représentant aujourd'hui plus de 40% des postes existants et 80% des emplois créés dans les dix dernières années.

Lieu de travail commun, conventions collectives et avantages sociaux, toutes ces réalités échappent au travailleur atypique qui doit composer avec de nouvelles incertitudes, tant en termes de sécurité d'emploi que de niveau de salaire.

Mais parmi ces travailleurs atypiques, comment déterminer lesquels sont les plus à risque de tomber dans la précarité ou la pauvreté ?

Les femmes y sont habituellement plus vulnérables, de même que les jeunes sans expérience, les personnes plus âgées et les immigrants. Mais c'est ici, explique M. Lisemann, qu'il est également important de tenir compte de la trajectoire de vie de chacun : la scolarité complétée, la qualité des liens sociaux et le milieu familial, particulièrement si on y retrouve une culture de la pauvreté, comptent pour beaucoup.

Il est alors essentiel, pour ces personnes, de reconstruire des espaces de liens sociaux. Ceux-ci peuvent se dessiner autour du lien familial, mais aussi en dehors de celui-ci, dans la vie de quartier, parmi les groupes d'amis, à l'école ou à la garderie, même au travail.

Il est aussi possible de créer des espaces où les gens sont liés en tant que citoyens qui s'impliquent dans leur communauté, prennent part au début public, font pression sur les élus avec la force de leur vote. Et c'est ici, bien sûr, que les mouvements sociaux entrent en jeu.

La situation des travailleurs pauvres n'est donc pas seulement due à un manque de ressources financières. M. Lisemann souligne que c'est habituellement un événement difficile, un coup particulièrement dur, qui déclanche toute une série de problèmes. Ceux-ci finissent par affecter plusieurs pans de la vie quotidienne en même temps, ce qui rend la situation chaque jour un peu plus ingérable.

Les conséquences ne se font pas attendre, et arrivent en masse : effritement des réseaux sociaux, isolement, diminution de choix et sentiment d'incompétence, perte d'autonomie, dévalorisation profonde de soi... la liste est longue, et le cycle difficile à briser.

Groupes communautaires, syndicats, groupes de femmes, tous, explique M. Lisemann, doivent s'adapter à cette nouvelle population cible, celle des travailleurs pauvres. Les défis sont multiples : il s'agit d'une pauvreté qui n'est pas ou peu reconnue, de personnes dont le milieu de vie est étroitement associé au travail et qui ont besoin d'être rejointes différemment, en tant que consommateurs plutôt que demandeurs d'aide.

Il est donc nécessaire pour les divers groupes et organismes de revoir leurs habitudes d'intervention et de mettre sur pied de nouvelles approches, qui devront être à même d'accompagner ces gens dans un processus d'implication sociale et de reprise de confiance en soi.

Il est également essentiel d'intervenir collectivement pour créer des passerelles entre les institutions, les intervenants et les mouvements sociaux: les citoyens ciblés doivent pouvoir naviguer plus facilement les réseaux qui sont en mesure de leur fournir de l'aide.

Et finalement, il est primordial de collaborer avec les travailleurs pauvres pour influencer les politiques publiques et venir à bout des obstacles systémiques qui perpétuent une telle situation.

Travailleurs pauvres et sécurité alimentaire

Une seconde conférencière, également affiliée au GIREPS, Mme Anne Lardeux débute son exposé en abordant un aspect important des initiatives de sécurité alimentaire: l'appropriation par les usagers de l'aide qu'ils reçoivent. La question est importante, car il s'agit d'adopter des pratiques qui permettent aux bénéficiaires de profiter des ressources qui leur sont offertes, mais sans jamais que cette aide ne soit pour eux une source de honte.

Et cette appropriation sociale est encore plus importante dans le cas des travailleurs pauvres, qui demeurent difficiles à rejoindre justement parce que le travail des organismes communautaires, et les familles qui en bénéficient, évoque pour eux la dépendance et la perte d'autonomie.

Mme Lardeux se penche tout d'abord sur le cas des comptoirs d'aide alimentaire. Elle explique que, même dans ce système de don unilatéral, il est possible pour les usagers de se réapproprier l'aide reçue. Elle cite l'exemple de certains individus qui, après avoir bénéficié du travail de ces comptoirs, choisissent de devenir bénévole à la distribution d'aide alimentaire. Comme on permet souvent à ces bénévoles, avant l'ouverture du comptoir, de choisir les denrées qu'ils désirent recevoir, le rapport au don s'en trouve changé, et revalorisé.

Les comptoirs de dépannage n'en restent pas moins des initiatives critiquées; on leur reproche d'entretenir des dépendances ou d'offrir une nourriture de qualité discutable. Ce sont cependant des pôles de distribution très actifs qui répondent à des besoins très réels. Mme Lardeux avance l'idée que, dans certains cas, il serait possible d' "hybrider " les pratiques et de se servir de ces comptoirs de dépannage pour encourager les individus qui s'y présentent à participer à des programmes plus émancipateurs.

Il existe bien sûr des difficultés inhérentes à ce type d'approche : les usagers des comptoirs alimentaires sont réticents à s'impliquer dans des projets qui demandent plus de temps ou d'argent, et abandonnent rapidement ces nouvelles pratiques en période de difficulté.

Cependant, Mme Lardeux note que les zones enclavées, ou "déserts alimentaires", se prêtent bien à la mixité des pratiques, et les organismes qui combinent comptoir alimentaire, cuisines collectives, groupes d'achat et autres programmes réussissent à rejoindre une population plus hétérogène, qui comprend une bonne part de travailleurs pauvres.

La clé pour atteindre ceux-ci serait donc peut-être de suivre le conseil de M. Lisemann, et de faire appel aux travailleurs pauvres en tant que consommateurs, mais des consommateurs responsables. En intégrant à l'aide alimentaire des pratiques associées au développement durable, comme le recyclage, l'agriculture urbaine ou l'achat de produits locaux à petit prix, Mme Lardeux suggère qu'il est possible d'attirer les travailleurs pauvres et de leur permettre, à eux mais aussi aux autres usagers, de se positionner comme citoyens malgré leurs difficultés financières.

L'alimentation saine et la pauvreté un compromis possible?

Même si certaines études démontrent qu'il est possible, armé de bonnes connaissances nutritionnelles, de bien se nourrir à petit prix, la réalité est tout autre. Face à un très petit budget, les ménages ont plutôt tendance à choisir des aliments à haute teneur énergétique qui sont néanmoins conformes à leurs goûts, d'où la tendance à favoriser les féculents et les produits céréaliers aux dépens des fruits et légumes, ou encore des viandes maigres et du poisson.

La qualité nutritionnelle de l'alimentation, bien sûr, s'en ressent. Les organismes qui oeuvrent en sécurité alimentaire, eux-mêmes soumis à de fortes contraintes budgétaires, sont également confrontés au choix difficile des denrées à distribuer et optent souvent pour des produits qui ne combleront pas les lacunes de l'alimentation des usagers.

Face à ce problème, Mme Lardeux envisage des solutions qui passent par des actions plus larges : faire pression pour augmenter le revenu ou le budget alimentaire des populations ciblées (via l'augmentation des minima sociaux ou la remise de coupons d'achat pour aliments sains, par exemple), ou encore intervenir directement auprès de l'industrie agro-alimentaire pour renforcer la qualité nutritionnelle des produits premiers prix. Pour ce qui est des pratiques au sein des organismes, cependant, les pistes de solution sont plus problématiques.

En effet, la pauvreté et ses effets n'ayant rien d'homogène, comment concilier les besoins et les attentes des différents types d'usagers ? L'exemple des groupes d'achat est ici évocateur : tandis que certains y participent parce que des aliments comme la viande demeure pour eux trop dispendieux dans les réseaux de distribution classique, d'autres voudraient plutôt se tourner vers l'achat groupé de produits locaux ou équitables, leur permettant ainsi d'exercer leur citoyenneté avec un budget réduit.

Comment faire ici pour ne pas s'embourber dans un système à deux vitesses, qui aurait bien sûr comme résultat d'offrir des denrées moins coûteuses mais de moins bonne qualité nutritionnelle aux ménages les plus défavorisés, et de meilleurs produits aux usagers qui, malgré leur pauvreté, peuvent se le permettre ?

Ces questions sont importantes pour les organismes à l'heure d'évaluer les efforts qui restent à faire pour rejoindre les travailleurs pauvres, mais sans avoir l'impression d'abandonner les individus plus en difficulté, ou différemment en difficulté. À ce titre, Mme Lardeux propose de ne pas penser qu'en termes de revenus ou de catégories travailleurs/non-travailleurs, mais bien de réfléchir aux stratégies de subsistance des personnes, à l'organisation de leur quotidien et leur rapport à l'alimentation pour mieux délimiter les types de pratiques.

Période d'échange Défis et ajustements

Jusqu'à présent, les organismes oeuvrant dans le secteur de la sécurité alimentaire ont surtout concentré leurs efforts sur des populations exclues du marché du travail. Cette situation s'explique en partie par les politiques gouvernementales, qui ciblent elles aussi les non travailleurs par le biais des critères de subventions accordées aux groupes communautaires.

Cependant, il est évident que la pauvreté n'épargne plus les travailleurs et que ceux-ci bénéficieraient d'une aide alimentaire. Pourquoi donc sont-ils si peu à cogner aux portes des organismes en sécurité alimentaire ?

M. Jean-Paul Faniel, directeur de la *Table de concertation sur la faim et le*

développement social du Montréal métropolitain, explique que les rapports qu'entretiennent les travailleurs pauvres avec les groupes communautaires sont particuliers. Puisqu'ils évoluent dans le milieu du travail, ils ne se considèrent habituellement pas eux-mêmes comme pauvres, terme qu'ils associent à une perte de dignité.

De plus, puisque les heures d'ouverture des organismes coïncident le plus souvent avec leurs heures de travail, ils en concluent que les services des groupes communautaires s'adressent à ceux qui n'ont pas d'emploi.

Suite à ces observations, M. Faniel marque le début des échanges en posant une première question, fondamentale pour la réflexion à venir: existe-t-il, au sein des organismes en sécurité alimentaire, la volonté de rejoindre cette nouvelle population ?

Une intervenante choisit de répondre par une autre question : pourquoi tenter de cibler une population de plus alors que les organismes peinent à satisfaire les usagers qu'ils rejoignent déjà? La réaction ne se fait pas attendre. Immédiatement, certains rétorquent que la pauvreté n'est pas une question de statut et que toute personne en situation de précarité devrait déjà faire partie de la population cible des groupes en sécurité alimentaire.

D'autres ajoutent que d'aider les travailleurs pauvres à briser leur isolement et leur montrer que leurs conditions de vie s'apparentent à celles des exclus du système peut, à terme, leur démontrer la nécessité de se regrouper pour changer les choses.

Une fois cette question réglée, des considérations pratiques entrent en jeu. Si les heures d'ouverture actuelles des groupes communautaires ne conviennent pas aux travailleurs pauvres, est-il envisageable de procéder à des changements ? Les organismes ayant déjà procédé à quelques changements, étirant leurs heures d'ouverture un ou deux soirs par semaine, en plus d'une journée complète le samedi, affirment que la pratique ne constitue pas un problème pour les employés - bien qu'il reste toujours, ensuite, à faire connaître ce nouvel horaire dans le quartier.

Autre grande question: les groupes peuvent-ils poursuivre avec les travailleurs pauvres les mêmes objectifs qu'avec les usagers habituels ? Et quelles approches particulières faudrait-il adopter ? Difficile à dire. Un participant remarque que les pratiques d'achat collectif seraient peut-être plus à même de s'adapter au mode de vie des travailleurs, qui ont l'habitude des supermarchés et sont plus réticents à se tourner vers le dépannage alimentaire. Une approche qui consisterait à les aider à agir ensemble pour mettre sur pied un service d'approvisionnement alimentaire leur permettrait aussi de s'organiser pour vivre décemment sans porter atteinte à leur dignité.

Mais puisque ces populations, dû à leur emploi, ont des disponibilités plus réduites, comment feront-elles pour satisfaire les demandes d'implication bénévole des organismes ?

Par ailleurs, et toujours dans la perspective de changer la perception négative que les travailleurs pauvres entretiennent envers les groupes communautaires, ne serait-il pas possible d'inviter cette nouvelle population cible à se réunir dans des locaux autres que ceux des organismes ?

Tous les participants acceptent cette proposition, mais signalent que les institutions qui contrôlent des lieux de services publics sont souvent réticentes à l'idée d'accueillir des activités qui prévoient le transbordement de denrées alimentaires.

Les groupes communautaires qui comptent déjà des travailleurs pauvres parmi leurs usagers répondent que certaines tâches, particulièrement celles qui peuvent être accomplies en soirée ou durant les fins de semaine, conviennent tout à fait (téléphoner aux autres membres, etc).

Reste la question de la perception que les travailleurs pauvres ont des organismes communautaires. Comment leur démontrer que ceux-ci ne s'adressent pas qu'aux assistés sociaux ? Un participant suggère que les groupes communautaires passent par les journaux locaux et les espaces d'affichage des lieux de services publics (centres de loisir, bibliothèques, écoles, ...) pour signifier aux citoyens que, s'ils souhaitent se regrouper et s'organiser ensemble pour manger mieux et à prix réduit, les organismes peuvent les soutenir dans leurs démarches.

À cet égard, la nouvelle volonté de la *Commission scolaire de Montréal* d'ouvrir ses écoles aux activités des organismes communautaires, y compris aux cuisines collectives et aux groupes d'achats, est particulièrement encourageante.

Ces échanges ne marquent bien sûr que la première étape dans l'exploration d'un tout nouveau chantier. La réalité des travailleurs à faible revenu, tout comme celle de la pauvreté, est amenée à évoluer, mais elle ne peut que continuer à nous interpeller dans l'avenir. C'est pour cette raison qu'une autre rencontre devra y être dédiée. Celle-ci, cependant, sera préparée par un comité de travail constitué d'intervenants qui, forts de leurs expériences auprès des travailleurs pauvres, seront en mesure de partager leurs pratiques et de mieux faire avancer la réflexion.

La sécurité alimentaire un enjeu socioéthique majeur

par Nina N'Diaye

Le 14 mars 2011, la Table de concertation sur la faim recevait Henri Lamoureux, éthicien reconnu par le monde de l'action communautaire et auteur de nombreux livres en la matière. Il est en effet la personne de choix pour nous parler de l'enjeu socioéthique que représente la problématique de la sécurité alimentaire. Il nous livre ses réflexions sur l'action communautaire, ses défis et les enjeux éthiques auxquels elle doit faire face, notamment, dans sa lutte pour la sécurité alimentaire.

Naissance du mouvement communautaire autonome

Du fait de son histoire, le Québec est fort d'une longue tradition d'entraide, de lutte contre les inégalités et de revendications identitaires. L'action communautaire nmaissante des années 60-70 s'inscrivait alors dans une perspective sociale et citoyenne.

Dans les années 70-80, le gouvernement a rapidement compris l'utilisation qu'il pouvait en faire pour réaliser son plan de réduction de l'appareil d'État. Ainsi, développant plusieurs programmes de services publics autrefois assumés par ses fonctionnaires, il en a transféré la mise en œuvre à la sphère dite communautaire, créant bien souvent de toute pièce des organismes qui n'avaient de communautaires que le nom et qui n'étaient en fait que de simples sous-contractants de l'État.

Percevant la stratégie gouvernementale pour ce qu'elle est, soit une tentative d'instrumentalisation de l'action communautaire visant à assumer les services gouvernementaux à moindre coût, plusieurs réseaux communautaires ont alors décidé de faire reconnaître par l'État la spécificité de leurs pratiques liées à l'organisation citoyenne.

Pour se distinguer du mouvement communautaire institutionnalisé, ils se sont dotés d'une dénomination qui souligne leur autonomie face à l'État. L'action communautaire autonome était née. Elle fait valoir les principales caractéristiques qui la distinguent, à savoir son utilité publique, son autonomie organisationnelle, son autonomie d'action, d'approche et de pratique ainsi que son rôle de transformateur social.

Le mouvement communautaire autonome n'a pas eu trop de difficultés à faire reconnaître le caractère d'utilité publique de son action ainsi que son autonomie organisationnelle. En effet, l'utilité de son implication sociale jouissait déjà d'une reconnaissance explicite de par le financement étatique dont elle bénéficie jusqu'à ce jour.

De plus, le mode de fonctionnement des organismes com-munautaires et de leurs instances démocratiques était conforme aux critères de financement du gouvernement. Un changement important a toutefois été introduit avec le financement récurrent de la mission sociale des organismes au lieu du seul financement par projets.

La reconnaissance du droit à une autonomie d'action est en revanche plus difficile à obtenir. En effet, le financement de l'État est toujours associé à des critères d'intervention et d'objectifs à atteindre correspondant aux finalités gouvernementales et conséquemment, au rôle que ce dernier voudrait imposer au mouvement communautaire.

Or, l'autonomie organisationnelle et le caractère démocratique de ce dernier sont directement reliés à la reconnaissance de son droit à se fixer des objectifs et des modes d'intervention qui lui sont propres, ce qui entre en totale contradiction avec la volonté de l'État d'instrumentaliser le mouvement communautaire.

Son rôle de transformateur social est encore moins aisé à reconnaître pour des raisons évidentes. Pourtant l'histoire de l'action communautaire témoigne des innovations sociales qu'elle a initiées comme les cliniques populaires de santé devenues les CLSCs, les garderies populaires devenues les CPEs ou encore les cliniques juridiques à l'origine de l'Aide juridique.

Lignes de faille au sein du monde communautaire

Des lignes de faille très nettes séparent le monde communautaire institutionnalisé du monde communautaire autonome et ce, tout particulièrement parmi les organismes œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire.

De fait, force est de constater qu'une vision fataliste s'est instaurée chez certains groupes communautaires qui considèrent la pauvreté comme un fait de société inévitable et s'enracinent dans une logique de prestation de services qui ne contribue en rien au développement humain, social et économique de leurs usagers.

Ainsi, malgré leurs prétentions de lutte contre la pauvreté, ils se contentent de la gérer à la place de l'État et selon les modalités de ce dernier qui, de toute évidence, supervise et soutient un système économique intrinsèquement générateur d'exclusion et de pauvreté.

Ces groupes évacuent ainsi une vision plus globale du phénomène de pauvreté auquel ils sont confrontés au profit d'une vision plutôt clientéliste: ils ne considèrent pas les causes de l'insuffisance alimentaire et se concentrent sur ses effets, le manque de nourriture.

De plus, ils focalisent trop souvent leur action sur les "clientèles" cibles déterminées par le gouvernement, soit les exclus du marché du travail, comme les assistés sociaux, les aînés pauvres, etc. En revanche, ils s'organisent peu pour répondre aux besoins des travailleurs pauvres, pourtant en nette croissance.

Engoncés dans cette illusoire approche de gestion de la misère, ces groupes ne sont pas portés à la remettre en question. Ils écartent ainsi toute tentative d'analyse résolument critique des causes de la pauvreté.

On ne prend malheureusement pas le temps de réfléchir ensemble aux causes de la pauvreté et d'asseoir nos pratiques sur ces réflexions collectives. En fait, on se contente d'aider les gens à survivre, sans véritablement les outiller afin qu'ils initient un changement radical dans leur vie.

Ce rapport moins critique à l'État se traduit bien souvent par de meilleures ententes de services bien subventionnées par l'appareil gouvernemental. Épousant le rôle voulu par l'État, ces groupes n'ont alors aucun problème à développer leurs services. S'inscrivant ainsi de plus en plus dans une logique de fonctionnariat, ils sacrifient souvent leur autonomie et leur vie démocratique au profit du discours savant des experts.

Ne cherchant plus à soutenir l'organisation citoyenne, ils ne ressentent plus la nécessité d'asseoir leurs pratiques sur la volonté des citoyens. Ils savent ce qui bon pour eux et en discutent avec d'autres experts.

La sécurité alimentaire un enjeu pluriel

Pourtant, l'insuffisance alimentaire est révélatrice d'une situation sociale inacceptable qui trouve ses racines dans les contradictions de notre société.

Il faut manger pour vivre! Plus qu'un droit, il s'agit d'un besoin vital. Il est scandaleux, voire inconcevable que, dans une société aussi riche que la nôtre, des milliers de personnes peinent à se nourrir et à nourrir leur famille. On ne peut nier la responsabilité de notre société devant l'ampleur de ce phénomène qui prive des citoyens de conditions de vie décente. En fait, notre système économique capitaliste, essentiellement basé sur la recherche de profits perpétuels, soumet à la spéculation toute activité humaine et tout type de ressource, même alimentaire.

Ainsi, les crises alimentaires des dernières années sont l'une des conséquences dramatiques d'un système qui amplifie les effets dévastateurs des catastrophes naturelles. La hausse du coût des aliments de 30% en 10 ans au Québec pousse alors les plus pauvres vers le don alimentaire. Ceci n'est ni plus ni moins que le résultat d'une aberration directement programmée et reliée à la structure même de notre système alimentaire, aberration que nous devrions collectivement dénoncer et combattre.

D'autres enjeux de la sécurité alimentaire

- s'informer sur la qualité nutritionnelle de nos aliments
- se réapproprier l'apprentissage culinaire.

Ce sont en effet deux moyens qui contribuent à promouvoir des choix alimentaires plus sains chez les citoyens. Dans une société dite juste et égalitaire, le recours aux comptoirs alimentaires ne devrait pas compromettre la qualité de l'alimentation distribuée et encore moins contribuer à l'instauration d'un système d'alimentation à deux vitesses.

À cet effet, il y a lieu de réclamer une hausse des prestations gouvernementales et du salaire minimum afin d'accroître le pouvoir d'achat des plus pauvres. Il y a aussi lieu de promouvoir le principe de précaution vis-à-vis des produits de consommation contenant des OGM et d'autres additifs. Il en va de notre santé à tous!

Par ailleurs, la reprise de pouvoir sur notre alimentation passe par un étiquetage simple et fiable des produits ou encore par des programmes d'éducation alimentaire et une mobilisation citoyenne.

Approches globales et intégrées pour la sécurité alimentaire

L'expérience nous montre que les interventions qui visent à s'attaquer aux racines du problème de l'insuffisance alimentaire plutôt qu'à ses effets sont généralement gagnantes, car elles englobent plusieurs aspects.

Cela présuppose une action concertée et coordonnée de groupes luttant sur le même front. À cet égard, la *Table de concertation sur la faim* constitue un organisme de choix pour catalyser les efforts locaux.

Par exemple, les *Coopératives d'économie familiale* et les *Groupes d'achats coopératifs* sont autant de structures qui peuvent aider les usagers à mieux gérer leur budget, à acheter des aliments à meilleur prix et à expérimenter concrètement les effets de la solidarité sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les *Cuisines collectives* sont également des initiatives de premier plan pour se réapproprier les qualifications nécessaires à l'acquisition de saines habitudes alimentaires.

Les *Associations de familles* constituent quant à elles un terreau fertile pour développer un partenariat avec les groupes communautaires œuvrant pour la sécurité alimentaire.

De plus, un partenariat local et régional autour d'activités et de revendications communes permettrait à chacune de ces rélisations d'embrasser plus globalement les causes des problèmes rencontrés et d'expérimenter ensemble des solutions émancipatrices.

Les regroupements de lutte contre la pauvreté sont évidemment des partenaires tout désignés pour s'attaquer aux causes premières du problème et pour s'inscrire dans un courant sociétal fort remettant en question les choix actuels de nos gouvernements.

Mais pensons également aux mouvements écologistes qui, bien qu'il ne s'intéressent pas spécifiquement aux problèmes des personnes à faible revenu, se concentrent néanmoins sur plusieurs aspects importants de notre alimentation, notamment sur l'innocuité et la qualité de nos aliments.

Cette vision holistique prônée par Henri Lamoureux nous pousse à dépasser le règlement des problèmes à la pièce et à envisager l'action communautaire autonome comme un levier susceptible d'amorcer des changements majeurs dans notre modèle d'implication sociale, dans la mobilisation des citoyens directement concernés et dans l'élaboration de nos politiques sociales.

À titre d'exemples, l'universalisation de la *Mesure alimentaire en milieu scolaire* et l'apprentissage culinaire et nutritionnel à l'école représentent deux cibles accessibles qui s'attaquent à deux des problèmes de fond reliés à l'insuffisance alimentaire.

Mais selon l'éthicien Lamoureux, seules l'éducation populaire et l'élévation du niveau de conscience des personnes nous permettront d'avoir un impact du-rable. Car notre force réside dans notre nombre et dans notre détermination collective.

Des cantines pour tous les écoliers!

par Nina N'Diaye

Le 31 janvier 2011, la Table de concertation sur la faim recevait deux représentantes de la Commission Scolaire de Montréal (CSDM), Diane de Courcy, présidente et Claire Pelletier, responsable des services alimentaires, qui ont présenté les réalisations accomplies en matière d'alimentation en milieu scolaire sur le territoire de Montréal ainsi que les développements à venir.

La Mesure alimentaire un bon départ, mais …

En 1991, suite aux pressions de la *Table sur la faim*, le gouvernement du Québec lançait un programme permettant d'offrir chaque jour, un repas chaud aux élèves fréquentant les écoles des milieux les plus pauvres afin d'assurer à ces écoliers les conditions requises pour un bon apprentissage scolaire et académique. Cette *Mesure alimentaire*, telle qu'actuellement conçue, ne touche que 9 500 enfants parmi les plus pauvres sur les quelques 70 270 élèves inscrits à la *CSDM*, tant au primaire qu'au secondaire.

Ceci ne comble que de façon très insuffisante les besoins criants de la population montréalaise, explique Mme de Courcy, sachant que 48% des éco-liers de la *CSDM* proviennent de milieux à faible revenu. Qui plus est, les autres enfants dans le besoin provenant d'écoles non ciblées par la mesure ne peuvent bénéficier dans ce programme de ce soutien alimentaire.

La contribution exigée alors pour un repas s'élèvait à la modique somme de 0,50$. Elle a été réajustée depuis à 1$ afin de mieux couvrir les dépenses.

Afin d'élargir le service de repas à une plus large population cible, une initiative ambitieuse a donc vu le jour avec la création du *Collectif de la table des écoliers.* Son mandat : créer une cantine montréalaise qui offrira un repas chaud et équilibré à tous les écoliers de la *CSDM* et ce, 5 jours par semaine. Le regroupement des 10 organismes communautaires qui constitue le *Collectif* est prêt à relever le défi !

Le président de cette nouvelle instance, Benoît Deguire, précise que la longue expérience de plusieurs des groupes communautaires composant le *Collectif* constitue un formidable levier d'apprentissage et de transfert de connaissances pour les organismes souhaitant offrir la *Mesure alimentaire* dans la perspective de son application sur l'ensemble du territoire de la *CSDM*.

Quant à son universalisation à l'échelle de la province, il s'agit encore à l'heure actuelle d'un projet qui reste à développer. M. Deguire souligne l'importance d'un tel programme qui permettrait au Québec de se doter d'un projet de société assurant l'égalité des chances d'accès aux besoins nutritifs journaliers de tous les enfants scolarisés.

Jean-Paul Faniel, directeur de la *Table de concertation sur la faim*, précise que la *Table* a envoyé une lettre à ce sujet à la ministre de l'éducation et au premier ministre du Québec les informant des avantages sur le plan de la santé des écoliers, de leur apprentissage académique et des retombées économiques tant au niveau local que provincial. Les enjeux politiques d'un projet d'universalisation de la mesure alimentaire ne devraient pas échapper à nos élus, surtout dans une perspective de campagne électorale.

Une mesure universelle à quel coût ?

Pour le seul territoire de la *CSDM*, les coûts permettant de couvrir les besoins de tous les écoliers du primaire s'élèveraient à un montant de 17 millions $. Cet investissement apparaît relativement raisonnable compte tenu des avantages sociétaux anticipés évidents.

Il faut savoir que le Québec constitue l'exception en matière de politique alimentaire en milieu scolaire comparativement aux autres pays occidentaux.

Même les États-Unis nous ont damé le pion depuis belle lurette avec le *National School Lunch Act*, un programme fédéral adopté en 1946, qui permettait de fournir des repas à faible coût aux écoles publiques du pays. Ce qui existe ailleurs depuis longtemps s'apparente à une révolution au Québec.

Ces initiatives internationales démontrent clairement que l'école peut jouer un rôle capital dans l'instauration de conditions favorisant l'apprentissage académique et l'adoption d'une saine alimentation. Dans la plupart des pays, le financement des programmes alimentaires en milieu scolaire provient d'instances autres que le milieu de l'éducation, qu'elles soient gouvernementales ou municipales.

Selon Mme de Courcy, la *Mesure alimentaire* doit s'inscrire dans une démarche plus vaste visant non seulement à promouvoir des choix alimentaires plus sains et plus économiques chez les jeunes, mais également à leur inculquer une pleine et entière autonomie alimentaire.

Ainsi, la *CSDM* aimerait voir réintroduits les cours d'économie familiale mis à jour selon les nouveaux besoins d'apprentissage culinaire et nutritionnel des élèves. Elle entend également développer de nouveaux partenariats avec des organismes ayant développé une solide expertise en matière de promotion de l'alimentation tels que les *Ateliers Cinq Épices* et le *Collectif de la table des écoliers*.

Par ailleurs, des projets innovateurs tels que la mise en place de groupes d'achats, d'épiceries communautaires et de cuisines collectives au sein même des écoles permettraient aux jeunes ainsi qu'à leur famille de mettre en pratique les connaissances acquises et ce, à moindre coût. Ces interventions intégrées nécessitent toutefois d'importants financements afin d'assurer leur mise en œuvre ainsi que leur pérennité.

À ce sujet, Jean-Paul Faniel rappelle l'existence d'un partenariat de financement de plusieurs centaines de millions de dollars entre le *Gouvernement du Québec* et la *Fondation Chagnon* à travers 2 programmes, *Québec en forme* et *Québec Enfants*, favorisant l'amélioration de l'alimentation des enfants. Julie Strecko, de l'organisme *Québec en forme*, souligne leur intérêt à collaborer avec la *CSDM* dans ce vaste projet d'éducation alimentaire.

D'ailleurs, bien qu'il n'y ait pas encore d'entente formelle avec la *CSDM*, *Québec en forme* a déjà développé des collaborations avec certaines écoles de Montréal. Ainsi, comme en témoigne Guylaine Hébert de *PEYO*, 3 écoles du quartier Parc Extension ont mis sur pied des cuisines pour enfants au sein de leurs locaux grâce à un projet financé par *Québec en forme*.

Les interventions intégrées une approche porteuse

Les nouvelles perspectives de projets d'actions communautaires présentées par la *CSDM* et le *Collectif de la table des écoliers* suscitent un vif intérêt parmi les membres de la *Table sur la faim*. Jean-Paul Faniel se réjouit de ce type d'approche notamment celle concernant l'ouverture des écoles à la mise sur pied de cuisines collectives et de groupes d'achats.

L'expérience des *Ateliers Cinq Épices* a de fait démontré que, pour que des ateliers d'apprentissage culinaire et nutritionnel aient un réel impact sur les habitudes alimentaires des familles, il fallait que celles-ci puissent prendre le relais en ayant accès à des denrées moins chères et à des installations collectives leur permettant de cuisiner ensemble. À cet égard, M. Faniel pense que les écoles sont les lieux citoyens les mieux désignés pour soutenir cette mission communautaire.

La directrice du *Garde-manger pour tous*, Mme Ghislaine Théoret, partage ce point de vue et ajoute que cette approche est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans un contexte de grande pauvreté où près de 270 000 familles montréalaises consacrent 80% de leurs faibles revenus aux dépenses de logement. Les besoins en soutien et en éducation alimentaire sont à l'évidence importants et, donc, toutes les ressources devraient être mises à contribution.

Les expertises développées par plusieurs groupes communautaires montréalais œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire sont un atout précieux pour la réussite de projets privilégiant les approches multiples.

C'est le cas notamment du *Club populaire des consommateurs de Pointe Saint-Charles* qui, au cours de ses 40 années d'existence, a acquis une longue expérience dans la création de groupes d'achats, de cuisines collectives et de jardins collectifs qu'il serait prêt à partager avec les groupes communautaires intéressés.

Il en va de même pour la *Maisonnette des parents* qui a développé un camp de jour proposant de multiples activités dont des ateliers d'apprentissage culinaire, créé un poulailler urbain entretenu par les jeunes eux-mêmes, ainsi qu'un jardin collectif.

C'est cet esprit d'échange et de partage d'expertises qui anime aussi le *Collectif de la table des écoliers*. Les initiatives d'agriculture urbaine sur les toits permettraient également une sensibilisation des jeunes à la nature ainsi qu'une réduction des frais de transport des denrées et une baisse de la pollution.

Rachel Engler, du *CACIS*, soulève la question du développement de l'éco-responsabilité et du sens critique chez les jeunes et leur famille.

Sylvie Duquette, des *Ateliers Cinq Épices,* considère effectivement qu'il est important de bonifier les projets d'éducation alimentaire avec des ateliers de sensibilisation à l'environnement alimentaire. Les enfants pourraient ainsi y apprendre à déchiffrer les étiquettes des emballages qui ne sont pas toujours claires, de même qu'ils pourraient s'initier aux différentes formules d'achats collectifs et fréquenter les cuisines collectives présentes dans leur quartier. Ceci constituerait un excellent moyen de familiariser les jeunes avec les ressources existantes et de les inciter à les utiliser, selon Mme Dumouchet-Fournier de la *CDC Côte-des-Neiges*.

Du reste, ajoute Chantal Zumbrunn du *Club populaire des consommateurs de Pointe Saint-Charles*, le rétablissement des cours d'économie familiale dans les écoles favorisera une plus grande responsabilisation des jeunes vis-à-vis de leur santé et de leur alimentation.

Ce n'est pas une mission facile compte tenu de la profonde transformation u'ont connue nos sociétés dites modernes. M. Faniel insiste sur le fait que le temps alloué au travail au détriment du temps passé en famille constitue une entrave majeure à la transmission de connaissances culinaires à nos enfants.

Par ailleurs, Rachel Engler souligne que l'intérêt pour la cuisine ainsi que la convivialité des repas pris en famille ne sont pas valorisés dans notre société. Il est d'autant plus urgent de stimuler le jugement critique des jeunes que le développement de saines habitudes alimentaires dans cette population est contrecarré par la présence de la malbouffe à proximité des établissements scolaires et le matracage publicitaire intensif à la télévision. La simple instauration d'une réglementation restreignant le développement des fast food à proximité des écoles constituerait une avancée pour la promotion d'une saine alimentation.

Plusieurs autres défis restent à relever dont celui de l'implication des travailleurs pauvres dans les projets communautaires en resituant l'action communautaire au sein de lieux citoyens tels que l'école. Dans les quartiers pauvres qui ne bénéficient pas de la *Mesure alimentaire*, des alternatives originales voient le jour afin de répondre aux besoins des écoliers comme notamment les ateliers de fabrication de menus sains et simples pour boîtes à lunch, offerts par le *Carrefour d'entraide Lachine*.

Les quartiers à forte dominante ethnoculturelle tel que Parc Extension pose le problème des choix alimentaires respectueux des différences religieuses et culturelles comme en témoigne Guylaine Hébert. Pour conclure le débat, Claire Pelletier suggère que l'éducation alimentaire soit inclue dans le cursus scolaire obligatoire et que la *Mesure* s'étende aux autres commissions scolaires de l'île.

Transformation en profondeur des pratiques d'aide alimentaire au Réseau d'entraide de Verdun

Est-il possible de transformer un organisme d'aide alimentaire pris dans une logique de service. Est-il possible de sortir du modèle basé sur la distribution et le contrôle du don au niveau de l'alimentation? Comment adopter une organisation axée sur l'autonomie et la solidarité alimentaire en passant par l'action collective.

C'est un des nombreux défis que s'est donné le *Réseau d'entraide de Verdun* en 2009, les prochains paragraphes témoigneront de cette expérience intéressante et enrichissante, en espérant inspirer certain.es d'entre vous.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans ce bulletin, le domaine de l'aide alimentaire renvoie souvent à une image caritative qui a longtemps été porté par les milieux religieux, plus enclins à adopter une vision de l'aide destinée aux "plus necessiteux-euse". Nous constatons que cette conception a laissé beaucoup de traces, puisqu'encore aujourd'hui l'urgence de soulager la pauvreté est souvent au centre des secteurs communautaires liés à la sécurité alimentaire.

Il y a peu, le *Réseau d'entraide de Verdun* se spécialisait, lui aussi, exclusivement dans l'offre d'un service de comptoir alimentaire pour les personnes très pauvres du quartier. En fait, on ne s'y questionnait pas sur les dynamiques sociales et les inégalités à la source de cette pauvreté. La structure de l'organisme, à l'époque, n'était pas en mesure d'offrir un lieu d'organisation collective qui puisse favoriser la mise en commun de savoirs et d'expériences, la prise en charge collective à travers différentes interventions et activités, ainsi que la construction d'espaces de solidarité.

L'organisme a longtemps été reconnu pour aider ceux et celles qui n'avaient rien du tout, qui se trouvaient au bas de l'échelle. Pour plusieurs raisons très légitimes, beaucoup de personnes ne sont pas à l'aise de s'identifier à cette catégorie de " personnes pauvres et démunies" ou ne se voient tout simplement pas comme tel. Mais ils et elles n'ont pas pour autant un niveau de vie qui leur permette d'être au-dessus des enjeux liés à l'alimentation.

Au *Réseau*, nous avons depuis quelques années préféré mettre de l'avant un discours inclusif qui fait preuve d'ouverture et de solidarité autour du comptoir alimentaire, tout en mettant sur pied différentes activités qui permettent d'aller au-delà des pratiques traditionnelles d'aide alimentaire, comme les cuisines collectives.

Tout le monde sait (ou est capable de s'imaginer) le malaise qui habite une personne lorsqu'elle se présente dans un comptoir alimentaire pour la première fois. Au *Réseau*, nous nous sommes demandé si la structure de l'organisme contribuait à alimenter ce malaise et comment on pouvait travailler à diminuer les jugements posés sur les usagers des comptoirs alimentaires.

Ce n'est pas suffisant de dire que le personnel d'un organisme ne pose pas de jugement...Les gens se jugent souvent eux-mêmes et elles-mêmes sous les pressions sociales qu'ils et elles subissent. Un processus de déconstruction est essentiel pour renverser la vapeur et entamer une valorisation et une prise en charge.

Dans de nombreuses discussions informelles ou sous forme d'atelier nous affirmons plutôt qu'il est normal de ne pas être capable de combler la fin du mois si l'on vit d'aide sociale, du chômage, de prêts et bourses, de prestation de vieillesse ou encore d'un emploi précaire.

Le problème ne réside pas dans le fait que les personnes soient incapables de gérer leur budget, comme il est trop souvent évoqué. Il est plutôt dans le fait qu'ils n'ont que trop peu de revenus à budgéter. Au contraire de cette approche, nous tentons de développer des liens qui vont au-delà de l'individualisation des problèmes économiques et sociaux, qui en identifient les causes sociétales et qui tentent plutôt de créer des liens de solidarité pour y faire face.

Ces lieux d'activité et d'organisation collective doivent aussi pouvoir être agréables. Les gens doivent s'y amuser, développer une appartenance, avoir envie de revenir pas seulement par nécessité financière.

Aujourd'hui au *Réseau*, le comptoir alimentaire a des airs de souper communautaire et rassemble des gens qui viennent de plusieurs horizons, certainEs seulement pour le repas, d'autres pour le repas et le dépannage alimentaire. La musique y bat son train, les enfants jouent, les gens discutent en mangeant. La stigmatisation devient alors beaucoup moins pesante et la participation soudainement plus possible.

À nos yeux, les barrières peuvent et doivent être traversées, non pas seulement par les gens, mais aussi par les organismes qui doivent changer leur façon de faire. Opérer un virage dans la mentalité et la culture organisationnelle. Au *Réseau*, les espaces de cuisine collective et de cuisine communautaire ont pris tout leur sens dans cette nouvelle structure.

On compte près de 5-6 différents modèles de groupes pour pouvoir répondre aux différents besoins des participantEs ainsi qu'au niveau de responsabilité et d'autonomie qu'ils et elles ont envie d'assumer.

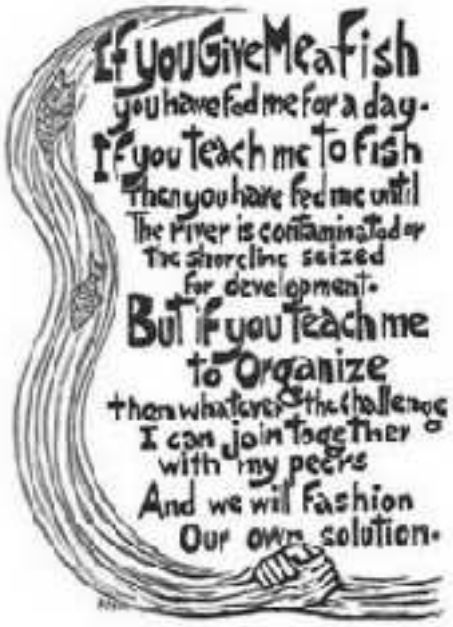

Un premier groupe ouvert constitue un "complément" au comptoir alimentaire. Il permet aux gens, à travers une participation ponctuelle, d'avoir de la viande, denrée qui ne peut pas être distribuée directement dans le dépannage.

Un second modèle serait le groupe stable avec support en animation qui se distingue du troisième type de groupe, les groupes stables avec animation par les participant.es. C'est deux modèles de groupes peuvent facilement prendre les couleurs de ceux et celles qui les fréquente, comme un groupe de jeunes, de femmes migrantes, de végétarien/nes, etc. De plus, on retrouve aussi des groupes spécialement destinés par exemple aux jeunes mères où l'on fait des purées pour bébé.

Finalement, le dernier type de groupe, et non le moindre, est un groupe de cuisine pour les ainé/es à mobilité réduite. Les personnes qui y participent dépassent l'intérêt immédiat de bénéficier directement de leur participation et décident de se regrouper pour cuisiner pour d'autres qui n'ont pas la possibilité de se rendre sur place.

Tous ces groupes n'existent pas par pur hasard. Ils sont le reflet d'un cheminement qui se construit vers l'autonomie et la solidarité alimentaire. L'idée est de mettre sur pied des espaces où on peut expérimenter l'action collective et vivre une autonomie alimentaire grandissante. Les personnes y seront capables d'expérimenter concrètement la mise en commun des efforts de plusieurs individus autour d'un enjeu comme celui de l'alimentation et voir la possibilité d'augmenter la quantité et la qualité de la nourriture produite.

Au-delà d'une ressource alimentaire, les cuisines deviennent ainsi des réseaux où la mise en commun des problèmes vécus et partagés permet de sortir de la victimisation individuelle et de porter la réflexion sur des enjeux à l'échelle d'un groupe ou de la communauté. Le fait de renforcer à différents degrés l'autonomie alimentaire et de développer des pratiques de solidarité alimentaire contribue à renforcer la confiance et l'assurance individuelle qui nous permettent d'agir sur nous-mêmes.

Toutefois, ce processus est aussi transposable à plus grande échelle dans l'optique de pouvoir agir socialement sur les enjeux qui sont à la source de ces pauvretés qui se multiplient et se diversifient.

La solidarité alimentaire pour nous c'est aussi de prendre conscience qu'en tant qu'organisme d'aide alimentaire nous travaillons avec des gens qui sont tou-chés par une quantité incroyable de situations, que ce soit l'augmentation fulgurante des prix des produits en épicerie, les licenciements massifs, le non-paiement des pensions familiales, l'aide sociale trop basse, les loyers aux prix démesurés, les frais de scolarité toujours en hausse, des pensions de vieillesse trop maigres, des problèmes de jeu, etc.

Face à ce constat, il est important de voir comment la pauvreté et la précarité sortent maintenant de plus en plus de leurs secteurs traditionnels et pourquoi la mal nommée "insécurité" alimentaire rejoint trop de gens aujourd'hui.

Il faut que nous puissions nous adapter au niveau des services bien évidemment, mais il faut aussi être capable de mettre sur pied des espaces dans lesquels les gens seront capables de ce reconnaître et qu'ils et elles pourront se les approprier, afin agir sur les enjeux qui les concernent, le tout en débutant évidemment par une plus grande autonomie alimentaire.

Pour que les membres s'approprient l'organisme, il est essentiel à nos yeux que les espaces soient accessibles à l'implication, à la participation, aux idées et que les décisions soient le résultat d'une réflexion collective.

Nous avons remarqué qu'un fonctionnement de type horizontal est généralement plus courant dans les centres de femmes, les groupes logement, mais très peu dans le secteur de l'alimentation.. C'est toutefois pas impossible.

À titre d'exemple, au *Réseau*, les activités de Noël ont été déterminées en grande réunion par les 30 personnes qui y participeraient. Les énergies pour les organiser furent d'autant plus présentes puisqu'une réflexion en profondeur avaient eu lieu sur ces activités.

Réflexion fort constructive d'ailleurs, puisqu'elle abordait la pertinence ou non d'embarquer dans la grande mascarade des guignolées de Noël. Celles-ci contribuant grandement à perpétuer la logique de charité, en plus de nier l'existence de problèmes sociaux de pauvreté qui, eux, sont présents tout au long de l'année.

Afin d'être conséquent.es dans notre réflexion sur le modèle traditionnel en alimentation, nous avons décidé de ne pas capitaliser sur un discours de pitié pour le temps des fêtes, mais plutôt d'utiliser cette période forte pour tenter de déconstruire l'idée que la faim se soulage par un don ponctuel une fois par année.

À titre de conclusion, voici une petite proposition dans vos quartiers pour l'année prochaine : pourquoi ne pas faire un panier de Noël de quartier. Chaque organisme contribuerait avec ce qu'il est capable d'apporter et les paniers de Noël deviendraient le produit d'une collaboration de tout le secteur communautaire.

On sortirait ainsi du clientélisme qui amène les organismes à vouloir "gâter" leurs membres pour aller vers une conscience de quartier plus rassembleuse.

Si l'on veut pouvoir prôner la solidarité alimentaire et l'action collective, il faut avant tout être capable de l'appliquer entre nous et travailler ensemble dans nos quartiers.

La tâche n'est pas simple, c'est pour-quoi nous tenterons nous aussi de continuer à sensibiliser nos partenaires communautaires à l'importance d'une transformation des pratiques d'aide alimentaire.

L'alimentation est un secteur clé qui touche énormément de gens et de groupes communautaires. Pourquoi ne pas commencer à utiliser ce point de convergence comme levier de transformation sociale.

Le Temps des Fêtes une occasion de partage

La Guignolée de la Société Saint-Vincent-de-Paul

Durant tout le mois de décembre, la *Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal* a distribué près de 6 900 paniers de Noël à plus de 15 400 personnes. Ce nombre représente une hausse de 2 % par rapport au nombre de paniers distribués l'année précédente et une hausse de 18 % depuis 2010.

Bénévoles de la Grande guignolée des médias 2012

Pour une troisième année consécutive, les personnes seules recevant un panier ont augmenté en nombre et en proportion, représentant aujourd'hui 47% des inscriptions. Les familles, quant à elles, représentent 39% des inscriptions. Mentionnons que 700 foyers ayant reçu un panier comportent 5 personnes et plus.

Si la *Société* a pu illuminer le temps des Fêtes de milliers de personnes appauvries, c'est parce que derrière chacun des paniers distribués se cachent plusieurs centaines de bénévoles qui ont fourni, dans l'ombre, un travail gigantesque. Il y a d'abord chacune des équipes dans les points de service de la *Société* qui ont recueilli les demandes d'inscription. Une rencontre à la fois, les bénévoles ont évalué les possibilités d'aide selon les besoins de chacun. Qu'elles soient seules à la maison ou chefs d'une famille de onze enfants, les personnes venues solliciter l'aide de la Société ont trouvé une oreille attentive à leur situation.

Puis, les bénévoles du comité des paniers de Noël ont traité, durant dix semaines, plus de 7 300 demandes grâce au fichier central qui permet de coordonner les inscriptions des quelque 250 organismes offrant des paniers de Noël. En détectant les dédoublements, ce travail assidu offre la possibilité à plus de familles de recevoir une aide durant la période des Fêtes.

Il y a aussi les bénévoles de l'entrepôt qui ont assuré une gestion impeccable des aliments reçus. Du tri à la distribution, en passant par la détection des denrées périmées et la confection des boîtes d'aliments, une quarantaine de bénévoles y ont travaillé durant plus d'une centaine d'heures.

Pensons également aux «guignoleux» qui ont récolté les dons et denrées lors de la *Guignolée porte-à-porte de la Société*, de la *Grande guignolée des médias* et de la *Guignolée en entreprise*. À pied ou en voiture, des centaines de kilomètres ont été parcourus pour concevoir et distribuer des paniers qui ont fait la joie des petits comme des grands.

Soulignons également l'importante contribution financière de la *Fondation Marcelle et Jean Coutu* ainsi que le partenariat avec l'*Association des pompiers de Montréal* et la *Société de Transport de Montréal (STM)*.

La *Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal* est un organisme à but non lucratif qui écoute, soutient et accompagne toute personne pour lui permettre d'assurer sa dignité, son autonomie et son intégration par l'accueil de ses milliers de bénévoles.

Avec les Magasins-Partage de Noël les gens conservent leur dignité

Encore cette année, le *Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal* et ses 19 Magasins-Partage membres ont permis à plus de 5 800 ménages montréalais de faire une épicerie afin de passer un agréable temps des Fêtes.

"Les Magasins-Partage prônent le partage, le respect et la dignité. Ils sont conçus pour aider les plus pauvres de notre société et favorisent une prise en charge des individus", déclare Sylvie Rochette, cofondatrice et directrice générale du *Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal*.

Un *Magasin-Partage de Noël* est organisé sous la forme d'une épicerie. Il permet aux familles de choisir leurs denrées de Noël dans le respect de leurs goûts et de leur budget, car elles ne contribuent qu'à 10% du total de sa facture.

Le fait de choisir ses aliments et de contribuer aux coûts permet aux ménages participants de se sentir partenaire, de recevoir une aide avec moins de gêne et de conserver leur dignité. Des cadeaux sont distribués gratuitement aux ménages. Un transport est aussi fourni sur demande pour le retour à la maison et un service de gardiennage est offert sur place.

"Près de 30$ des Montréalais vivent sous le seuil de faible revenu. Malgré tous les efforts déployés, l'ensemble des organismes voués à lutter contre ce fleau ne réussit à aider que 7 % de la population de Montréal. Un grand nombre de familles ne sont donc pas comptabilisées dans les rapports sur la pauvreté. À la veille des fêtes, on ne peut qu'imaginer le nombre réel de familles qui vivent la faim, souvent en silence et sans aide! ", conclut Mme Rochette.

Depuis 1996, le *RMPIM* a organisé 445 *Magasins-Partage de Noël* et distribué 110 936 paniers d'épicerie et 23 456 sacs à dos remplis de fournitures scolaires aux Montréalais et enfants pauvres.

Ces Magasins-Partage desservent annuellement près de 25 000 personnes dans une vingtaine de quartiers montréalais. Pour les joindre : www.rmpim.org

Offre d'accompagnement et de formation en solidarité alimentaire

De nombreux groupes communautaires et concertations font appel à la *Table* pour qu'à partir de l'expertise cumulée de ses différents groupes membres, elle les accompagne et les soutienne dans leur démarche de réflexion collective pour améliorer leurs interventions dans une perspective de développement des personnes et de leurs milieux.

La *Table* offre ainsi aux groupes et concertations intéressés trois types de formation :

- **une formation de base approfondissant l'un ou l'autre de ces points:**

Pour les organismes de base et les concertations :
- les processus d'appauvrissement et la mise en place de processus favorisant la résilience des gens
- les passages permettant un parcours de l'aide alimentaire à la saine alimentation
- la sécurité alimentaire et les différentes formes d'aide et d'entraide alimentaire les plus prometteuses dans une perspective de développement des personnes

Pour les concertations locales et régionales :
- les buts et objectifs communs à se donner dans une concertation en sécurité alimentaire
- les perspectives nouvelles qu'apporte une vision de développement social d'un milieu

- **une formation plus élaborée sur des préoccupations précises**

Pour les organismes de base et les concertations :
- le don alimentaire, ses effets positifs et négatifs et l'approche pour en minimiser les impacts négatifs
- comment passer de l'aide alimentaire à la solidarité alimentaire et à la souveraineté partagée ?
- les quatre niveaux de conscience sociale et les interventions favorisant l'élévation de cette conscience
- la pédagogie du changement ou comment tenir compte de la résistance au changement

Pour les concertations locales et régionales :
- l'élaboration en sécurité alimentaire d'un plan local ou régional de développement des personnes et de leur milieu

- **une formation plus précise faisant appel aux ressources de nos membres**

- comment mettre sur pied un groupe citoyen d'achats collectifs
- comment mettre sur pied des ateliers d'apprentissage culinaire et nutritionnel en milieu scolaire
- comment mettre sur pied des achats collectifs pour les groupes communautaires.

Ont contribué à cette parution

La parution du présent bulletin est due à l'apport résolu d'Adrian Profitos, au niveau de la coordination de la production et de la rédaction d'un article.

Y ont également contribué grandement Mme Nina Ndyaye pour la rédaction de trois articles, Mme Amélie Panneton, pour celle d'un autre article, et deux organismes membres de la *Table*, *L'Itinéraire* et le *Réseau d'entraide Verdun*, pour un article chacun, concernant la présentation de leurs activités. L'éditorial, la supervision et le montage graphique releve de notre directeur, Jean-Paul Faniel.

La Guignolée du Docteur Julien, on intervient à la source

par Adrian Profitos

La *Guignolée du Dr Julien* permet d'amasser des dons pour la *Fondation du Dr Julien*, qui chaque année vient en aide à plus de 2 000 enfants et leurs familles par le biais de ses deux centres de pédiatrie sociale en communauté, *l'Assistance d'enfants en difficulté (AED)*, à Hochelaga-Maisonneuve, et le *Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE)*, à Côte-des-Neiges.

Ces services comprennent des suivis médical, psychosocial, psychoéducatif ou éducatif, ainsi que des ateliers de stimulation pour les enfants, des rencontres de soutien pour les parents, de l'art-thérapie, de l'ergothérapie, de la musicothérapie et diverses activités sportives et culturelles (camps de vacances, cours de musique, théâtre, etc.).

"Chaque jour, je vois des jeunes dont les droits sont bafoués, des parents exclus et sans ressource. Pour continuer de les accompagner, l'appui de la population est indispensable.

Au Québec, un enfant sur trois est en situation de vulnérabilité et n'est pas prêt à entrer à l'école. Dans les collectivités où nos centres de pédiatrie sociale sont établis, il s'agit de plus d'un enfant sur deux", explique Dr Gilles Julien, fondateur et président de la *Fondation du Dr Julien*. La 10e édition de la *Guignolée du Dr Julien* marquait une décennie de soutien populaire. En un jour, une armée de 500 bénévoles a réussi à récolter 550 000$ en dons dans les rues et dans les marchés publics de Montréal. La *Fondation* a reçu également des dons matériels: livres, jouets, jeux éducatifs, matériel d'art, équipement sportif, vêtements, billets de spectacles ou d'événements sportifs, chèques-cadeaux et instruments pour le *Garage à musique*.

"La première édition de cette Guignolée avait réuni quelques bénévoles au coin d'une rue dans Hochelaga-Maisonneuve. Une décennie plus tard, ils sont 500 à s'impliquer pour solliciter la générosité de tous. C'est un appui d'une grande valeur et nous en sommes fiers", déclare Ève Christian, co-fondatrice et marraine de cette Guignolée spéciale.

La 10e *Guignolée du Dr Julien* s'est terminée en beauté par une collecte de dons totalisant 1 050 000 $, un succès sans précédent. À ce montant s'ajoutent tous les dons matériels récoltés qui ont apporté de la joie dans plus de 1000 familles durant le temps des fêtes. La *Fondation du Dr Julien* se félicite en sachant que beaucoup d'enfants vulnérables ainsi que leurs familles profiteront de services adaptés à leurs besoins grâce à la générosité de la population. "Nos équipes de pédiatrie sociale en communauté travaillent très fort à bâtir une pratique qui vient en aide aux familles pauvres et exclues de notre société, pour leur faire vivre des réussites. Ce succès sans précédent est une grande preuve de confiance et nous en sommes profondément reconnaissants. Je souhaite que de plus en plus de gens se mobilisent pour le mieux-être des enfants de nos communautés. C'est la seule façon que nous pourrons atteindre les 30 % d'enfants vulnérables du Québec", déclare le Dr Gilles Julien.

Le 15 décembre s'est tenu également la Journée du Mouvement de la pédiatrie sociale en communauté au Québec, appuyé par le Dr Julien. Onze centres de pédiatrie sociale en communauté établis ailleurs dans la métropole (Centre-Sud, Montréal-Nord, Saint-Laurent et Verdun) et en province (Berthierville, Gatineau, Laval, Lévis, Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières) ont tenu leur Guignolée annuelle à cette date. Comme ces centres sont autonomes, les fonds qu'ils ont récoltés serviront à financer leurs propres activités locales et à offrir aux enfants moins choyés de leur communauté la chance de s'épanouir pendant toute l'année.

Formule d'adhésion à la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain

Pour être membre de la *Table*, participer à ses activités régulières, recevoir les documents d'information et les bulletins *À table* et bénéficier des services de la *Table*, il suffit à chaque organisme intéressé de nous présenter sa demande d'adhésion accompagnée d'une résolution de ses instances décisionnelles à cet effet indiquant qu'il adhère au cadre de référence *"Pistes pour une politique de sécurité alimentaire communautaire"*, d'être approuvé par le CA de la *Table*, de participer à une rencontre d'accueil et de s'acquitter de sa cotisation annuelle de 50.$. Libeller votre chèque au nom inscrit en titre et envoyer le au 8605, rue Berri, 3e étage, Montréal, H2P 2G5.

Nom de l'organisme _____

Nom du (de la) représentant(e) _____ Date _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ Téléphone _____ télécopieur _____ Internet _____